



# AVIS DE COURSE

## Championnat de Méditerranée Planche à voile

21 et 22 novembre 2009

### YACHTING CLUB DE LA POINTE ROUGE

#### 1 REGLES

1.1 La régata sera régie par :

- les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*,
- les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables.

1.2 Les règles de course suivantes seront modifiées par les instructions de course :

Préambule du chapitre 2, Signaux de course, 28.1, 32, 35, préambule du chapitre 4, 60.1(a), 66, A4

1.3 Le règlement de publicité de la Fédération Française de Voile s'applique

(Adresse du document sur le site internet de la FFVoile :

[http://www.ffvoile.net/ffv/public/fond\\_doc/CCA/reglement\\_publicite\\_ffv.pdf](http://www.ffvoile.net/ffv/public/fond_doc/CCA/reglement_publicite_ffv.pdf))

#### 2 PUBLICITE

L'épreuve est une épreuve de la catégorie C de publicité selon l'article 20 du règlement ISAF tel que modifié par le règlement de publicité de la F.F.Voile.

#### 3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 Support : BIC 293 D.

Minimes : moins de 15 ans (1998 à 1996) .

Juniors : moins de 18 ans (1995 à 1993) .

Support : Race Board

Jeunes : (1992 à 1990) et seniors courant en race board, planches hybrides et RSX ; les voiles ne pouvant dépasser 8.5 pour les filles et les jeunes, 9.5 pour les seniors.

Un nombre minimum de 10 inscrits est nécessaire pour constituer une série.

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant, accompagné des frais d'inscription requis.

3.3 Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- les licences FFVoile valides portant le cachet médical et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs
- la fiche de sur-classement dûment complétée

- l'autorisation de port de publicité

- 3.4 Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 millions d'Euros.

#### **4 DROITS A PAYER**

Les droits requis pour l'inscription sont de 18 €

#### **5 PROGRAMME**

- 5.1 Confirmation d'inscription sur place, de 10 heures à 13 heures 30 samedi 21 novembre 2009  
5.2 Jauge et contrôle : Des contrôles de jauge pourront être effectués à tous moments  
5.43 L'heure prévue du signal d'avertissement de la première course est : 14 h 30 le 21 novembre 2009.

#### **6 INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course seront affichées dès l'ouverture des inscriptions et les annexes seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

#### **7 PARCOURS**

Les parcours sont de type : trapèze

#### **8 CLASSEMENT**

- 8.1 Le Système de Points à minima de l'annexe A s'appliquera.  
8.2 Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 2  
8.3 2 courses sont nécessaires afin de valider l'épreuve

#### **9 PRIX**

La remise des prix ou des lots seront distribués aura lieu le plus tôt possible après que la dernière course aura été courue



## Championnat de Méditerranée Planche à voile 21 et 22 novembre 2009

### FICHE D'INSCRIPTION

**NUMERO DE VOILE:**

NOM:

PRENOM:

ADRESSE:

NATIONALITE:

DATE DE NAISSANCE:

N° DE LICENCE :

N° DE CLUB :

CATEGORIE

GARCON :

FILLE :

BIC 293 D, 15 à 17 ans:

Minime

Junior

RACE BOARD, à partir de 15 ans:

Jeune

Senior

RSX

Hybride

FW, à partir de 15 ans :

Espoir

FW open

**Les frais d'inscriptions, qui s'élèvent à 18€, sont à régler sur place le 21 novembre 2009 de 10 h00 à 13h30**

La licence en cours de validité (avec cachet du médecin) et une autorisation parentale pour les mineurs sont obligatoires.

Date:

Signature:



# Y.C.P.R.

## Championnat de Méditerranée 21 et 22 novembre 2009

### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) : .....  
Demeurant à .....  
.....

Téléphone : domicile : ..... Portable : ..... Bureau : .....

Père ✕ Mère ✕ Autre (à préciser).....

Ayant la garde de .....

N° de licence ; .....

Lui donne l'autorisation de participer à la régata organisée les 21 et 22 novembre 2009 à l'YCPR.

J'atteste qu'il (ou elle) :

- est apte à plonger, puis à nager à au moins 50 mètres.
- est apte à s'immerger, puis nager au moins 25 mètres sans reprendre pied.

J'autorise également les organisateurs :

- à prendre en cas d'urgence toutes mesures nécessaires pour la sauvegarde de mon enfant.
- à prendre toutes dispositions médicales ou hospitalières vis-à-vis de lui, en cas d'urgence, y compris son transport dans un établissement hospitalier.
- à prendre toute disposition que réclameraient des circonstances imprévues pour le maintien de la discipline ou de la sécurité des enfants.

J'ai reçu les informations relatives au montant des garanties associées à la licence de la FFV ainsi que la possibilité de souscription de garanties complémentaires.

Faite à : ..... le .....

Signature (ajouter la mention « *Lu et approuvé* »)